



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 23 mai 2018

Dengue à La Réunion : l'épidémie se poursuit toujours dans l'ouest et le sud

Depuis le début de l'année 2018, 3 416 cas de dengue ont été confirmés par les laboratoires de ville et hospitaliers de La Réunion. Les cas signalés confirment la poursuite de l'épidémie dans l'ouest et le sud. Par ailleurs, le nombre de cas stagne dans le nord. Malgré l'entrée dans l'hiver austral, les conditions météorologiques actuelles restent favorables aux moustiques vecteurs de la dengue. Aussi, les autorités sanitaires renforcent la communication pour rappeler à la population l'importance des gestes à appliquer : se protéger des piqûres de moustiques, éliminer et vider tout ce qui peut contenir de l'eau autour de son habitation pour empêcher les larves de se développer. A l'occasion de la fête des mères, remplacez l'eau par du sable humide dans les cimetières.
« Ensemble, luttons contre les moustiques ».

Situation épidémiologique au 22 mai 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Depuis le début de l'année 2018, **3416** cas autochtones de dengue ont été signalés. Du 7 au 13 mai (données de la semaine 20 en cours de consolidation), **387 cas** de dengue ont été diagnostiqués. Les personnes malades résident principalement dans les régions suivantes :

- **Dans l'ouest :**
Saint-Paul : Bois de Nèfles et La Plaine (88 cas), Le Guillaume, Gare routière et Etang (63 cas), Saint-Gilles-les-Bains (39 cas), Saint-Gilles-les-Hauts (21 cas), La Saline (5 cas), Le Port (27 cas), La Possession (12 cas), St-Leu (40 cas), Trois bassins (4 cas).
- **Dans le sud :**
Ravine des Cabris (20 cas), Saint-Pierre (11 cas), Etang-Salé (6 cas), Saint-Louis (18 cas), le Tampon (2 cas), Saint-Joseph (4 cas) et Les Avirons (1 cas).
- **Dans le nord :**
Sainte-Clotilde (2 cas), Saint-Denis (5 cas), et La Montagne (3 cas)

Par ailleurs, depuis le début de l'année 2018, 75 cas de dengue ont été hospitalisés.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Recommandations à la population

Afin d'éviter une épidémie de grande ampleur à La Réunion, la Préfecture de La Réunion et l'ARS OI renforcent les messages de prévention sur la dengue. Des spots TV seront diffusés sur les chaînes d'Antenne Réunion et de Réunion 1^{ère} du 24 mai au 6 juin 2018.

Objectif : rappeler à la population l'importance des gestes et que chacun doit agir.

La Réunion est en épidémie de dengue. Cette maladie peut être grave.

Chacun doit agir pour lutter contre les moustiques :

- Protégez-vous des piqûres
- Eliminez les lieux où les larves se développent et videz tout ce qui peut contenir de l'eau

Si vous avez une forte fièvre, des douleurs articulaires, des maux de tête, une grande fatigue : consultez immédiatement un médecin

Si nous agissons Ensemble contre les moustiques, nous pouvons arrêter l'épidémie de dengue.

>> Retrouvez le spots TV sur le site internet de l'ARS OI, onglet « Supports d'information et de communication » :
<https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/situation-de-la-dengue-a-la-reunion>

La promotion des gestes de prévention à appliquer par tous est au cœur de la lutte contre l'épidémie de dengue. En effet :

- En éliminant régulièrement toutes les situations d'eau stagnante autour de son habitation, on peut véritablement diminuer les densités de moustiques et ainsi limiter le risque épidémique pour soi mais aussi pour l'ensemble de son quartier.
- En se protégeant des piqûres de moustiques au quotidien, on se préserve de la maladie et on évite ainsi de devenir à son tour contaminant et de participer au cycle de propagation de la maladie dans son entourage.

Fête des mères : remplacez l'eau par du sable humide dans les cimetières

A l'occasion de la Fête des mères, les cimetières connaissent une très forte fréquentation, qui risque de favoriser la prolifération de moustiques par la multiplication des pots et vases à fleurs contenant de l'eau. Aussi, le public qui se rendra dans les cimetières ce week-end est encouragé à remplacer systématiquement l'eau des fleurs par du sable humide. Les communes mettront à disposition du public des bacs à sables disposés aux différents points d'entrée.



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

